

DECLARATION D'UN PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Cette fiche doit être complétée et retournée au Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura (3 rue Victor Bérard 39300 Champagnole spanc@champagnolenozeroyjura.fr); Elle st à renseigner pour tout projet de mise en œuvre d'une installation d'assainissement non collectif neuve ou à réhabiliter (lié ou non à un projet d'urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux.). **Pour les réhabilitations des installations existantes, une déclaration d'urbanisme n'est pas demandée.**

Il est possible de vous faire aider par le bureau d'étude en charge de l'étude de conception de filière pour remplir ce formulaire.

Suite à votre déclaration, le SPANC vous délivrera une « attestation de conformité du projet ». Cette attestation est à joindre à votre dossier de demande des travaux.

Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez retrouver toutes les informations sur l'assainissement non collectif sur le site internet :

<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/> et y consulter le guide d'information sur les installations à l'attention des usagers.

Des pièces complémentaires, à joindre avec cette déclaration d'assainissement, sont à fournir :

- **Un extrait cadastral** permettant de situer la parcelle, l'immeuble, les captages d'eau destinés à l'alimentation humaine, le réseau hydrographique local (fossé, réseau pluvial)
- **Un plan d'implantation** donnant les limites du terrain, la situation de l'immeuble sur le terrain et par rapport aux immeubles voisins, la position des différents éléments de l'installation, des canalisations et de l'exutoire, l'emplacement des conduites de ventilation. Ne pas oublier de donner le sens de la pente du terrain.
- **Une étude de filière et de sol réalisée par un bureau d'étude**, avec définition des systèmes adaptés à la nature du sol et le dimensionnement de la filière
- **Autorisation en cas des rejets en milieux superficiel** ou réseau d'eau pluvial (**ANNEXE 1**)

Réservé SPANC	Date de réception : N° de réception : N° de Dossier :
--------------------------	--

INFORMATIONS GENERALES

COORDONNEES DU PROPRIETAIRE :

NOM - Prénoms : _____

Adresse complète : _____

Tél : _____ Email : _____

SITUATION DU PROJET :

Commune : _____

Adresse (n° voie, lieu-dit) :

NATURE DU PROJET :

- Construction **neuve ou existante** (transformation, agrandissement) faisant l'objet d'une demande de **permis de construire ou d'une déclaration de travaux**
- Réalisation d'une installation d'assainissement **sans autorisation d'urbanisme**
- Modification d'une installation déjà contrôlée
Date du dernier contrôle : _____

Références cadastrales du terrain :Section (s) : _____ N° de parcelle (s) : _____ Mises aux normes en cas d'une venteLotissement oui non**NOM – COORDONNEES DE L'ENTREPRISE REALISANT LES TRAVAUX :** _____**LOCAUX A DESSERVIR**

Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?

 Oui Non

Si oui, sera-t-il en partie conservé ?

 Oui Non Détail des éléments qui seront conservés :**Maison d'habitation individuelle :**Type de Résidence : Principale Secondaire Location Autre (préciser :.....)

Combien de pièces principales* (PP) la construction compte-t-elle ?.....

Quel est le nombre d'Équivalents-Habitants retenu (si connu) ?.....EH

(En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales* après travaux)

* Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)

Autres immeubles (locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.) :

Quel est le type de locaux qui sera desservi par l'installation ?.....

Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ou nombre d'usagers permanents ?.....personnes

Quel est le nombre d'Équivalents-Habitants retenu (si connu) ?.....EH

TERRAIN RECEPTEUR- **Surface totale (m²)** : _____**Surface disponible pour l'assainissement (m²)** : _____- **Contraintes d'aménagement** (arbres, zone non accessible pour pelle mécanique, etc...) :_____
_____- Existe-t-il des captages d'eau sur la propriété ou dans le voisinage de l'habitation dans un **rayon de 35 m** ? OUI NON (Si oui, les faire apparaître sur les **plans joints au projet**)- Existe-t-il une étude de sol sur le terrain étudié ? : OUI NON **Si oui joindre l'étude à la déclaration**Perméabilité du sol : Imperméable peu perméable perméableType de sol à 1.00 m de profondeur : Terre végétale argile sable roche Autre : _____Pente existante (à l'emplacement du projet) : < 5 % de 5 à 10 % > 10 %Terrain inondable : Oui Non (Si oui, mettre en place une **filière étanche** ou un **tertre d'infiltration**)Nappe d'eau présente à moins de 1 mètre du fond de fouille projeté (hors niveau exceptionnel des eaux) : Oui Non

N.B. : si oui, une dalle d'amarrage peut être nécessaire

Présence de la roche à moins de 1 mètre de la surface du sol : Oui Non

- Collecte des eaux pluviales de l'habitation :

Les eaux pluviales seront-elles bien évacuées indépendamment des eaux usées ? Oui Non

N.B. : si non, une séparation sera obligatoirement à mettre en œuvre.

Type d'évacuation des eaux pluviales (puits perdu, zone d'infiltration, sur le terrain...) : _____

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT A REALISER

Conformément à l'arrêté de 7 mars 2012

IMPORTANT : la présente demande sera impérativement accompagnée d'un plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel l'immeuble concerné par la demande et les différents éléments de la filière d'assainissement projetée (prétraitement, traitement primaire et secondaire, évacuation) devront obligatoirement figurer à l'échelle.

Toilettes sèches :

Le cas échéant, renseigner dans le présent formulaire les dispositifs prévus pour le prétraitement, le traitement primaire, le traitement secondaire et l'évacuation des eaux ménagères.

Préciser les moyens qui seront mis en œuvre pour épandre sur la parcelle les boues produites (obligation réglementaire) :

INSTALLATIONS AVEC DISPOSITIF DE TRAITEMENT PAR LE SOL EN PLACE OU PAR UN MASSIF RECONSTITUÉ :

- Prétraitement :

Bac à graisses : Volume :litres

N.B. : dispositif conseillé si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieure à 10 m

Fosse toutes eaux : Volume : m³

N.B. : les ventilations primaire et secondaire doivent être prévues conformément aux normes en vigueur

Pré filtre : Volume : m³

Est-il intégré à la fosse ? Oui Non Ne sais pas

Autre dispositif (fosse chimique, fosse d'accumulation) :

- Traitement :

Épandage par le sol en place :

Tranchées d'épandage

Lit d'épandage

Dimensionnement : Surface = m² soit m x m

Longueur = ml soit (Nbre) tranchées x m

Profondeur = m Largeur = m

Épandage par un massif reconstitué :

Filtre à sable vertical drainé

Filtre à sable vertical non-drainé

Tertre d'infiltration :

Dimensionnement : Hauteur = m

Longueur à la base = m

Longueur au sommet = m

Largeur à la base = m

Largeur au sommet = m

FILIÈRE AGRÉÉE (filtres compacts, micro-stations, filtres plantés)

Dénomination commerciale/Titulaire de l'agrément :

Modèle :

Numéro d'agrément :

Capacité de traitement (en Équivalents-Habitants) : EH

DISPOSITIFS ANNEXES ÉVENTUELS :

Chasse Automatique (chasse à auget, auget basculant) Volume de la bâchée : L

Pompe ou système de relevage Volume du poste : L

Usage : Eaux brutes Eaux prétraitées Eaux traitées

MODALITÉS D'ÉVACUATION DES EAUX TRAITÉES :

Par **infiltration** dans le sol en place

Via le dispositif de traitement **par épandage**

Tranchée(s) d'infiltration / d'irrigation (barrer la mention inutile) :

Lit d'infiltration / d'irrigation (barrer la mention inutile) :

Dimensionnement : Surface = m² soit m x m

Longueur = ml, soit tranchée(s) x m

Profondeur = m

Par rejet vers le milieu hydraulique superficiel :

N.B. : solution d'évacuation soumise à autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu (si rejet dans un réseau pluvial, l'étude particulière doit prendre en compte le milieu récepteur à l'exutoire du réseau)

Fossé existant : préciser le type d'exutoire du fossé (si connu) :
Propriétaire/gestionnaire :

Cours d'eau, mare, étang, etc. : nom (si connu) :
Propriétaire/gestionnaire :

Les eaux traitées se déversent-elles dans un **réseau d'eaux pluviales** ? Oui Non
 Par rejet dans un **puits d'infiltration** (joindre obligatoirement une étude hydrogéologique)

AMENAGEMENTS INDISPENSABLES :

- Les eaux pluviales ne sont jamais admises dans l'installation de traitement des eaux usées

- Ventilation secondaire obligatoire. Elle doit être installée à l'aval des ouvrages de prétraitement (sauf cas contraire suivant les prescriptions du fabriquant)

- Accès libre et permanent aux ouvrages (vérification, travaux, entretien ...)

Suite à la transmission de la déclaration de projet au SPANC (Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura - 3 rue Victor Bérard 39300 Champagnole - spanc@champagnolenozerojura.fr), une attestation de conformité vous sera délivrée. Cet avis technique et réglementaire valide le projet de conception et l'implantation de la filière d'assainissement non collectif.

Engagement du pétitionnaire

Le pétitionnaire s'engage :

- A réaliser une installation d'assainissement non collectif conformément aux prescriptions techniques et réglementaires en vigueur et à suivre les déclarations notées dans le présent document
- A contacter le SPANC **au début de la réalisation des travaux et avant recouvrement des ouvrages**, pour une vérification de leur bonne exécution
- Faire réaliser une étude de sol et de filière préalable

Tous les renseignements sont certifiés exacts.

Signature du pétitionnaire

À Le : ____ / ____ / ____ 20....

ANNEXE 1
AUTORISATION DE REJETS DES EAUX
TRAITEES
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Cette fiche doit être jointe à la déclaration de projet d'assainissement non collectif et envoyée au Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) de la communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura (3 rue Victor Bérard 39300 Champagnole spanc@champagnolenozerojura.fr).

Ces documents concernent tout projet de mise en œuvre d'une installation d'assainissement non collectif neuve ou à réhabiliter, lié ou pas à un projet d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux.)

Réserve
SPANC

Date de réception :
N° de réception :
N° de Dossier :

DEMANDEUR

NOM - Prénoms :

Adresse complète du demandeur :

Téléphone : _____ **Email :** _____

SITUATION DU PROJET :

Commune : _____

Adresse (n° voie, lieu-dit) : _____

Références cadastrales du terrain

Section (s) : _____ N° de parcelle (s) : _____

Estimation du volume d'eau traitées rejetées / jours : _____ litres

N° PC :

DESCRIPTION DU PROJET

- Filtre à sable vertical drainé
- Filtre à sable horizontal drainé
- Tertre d'infiltration drainé
- Lit à massif de zéolite drainé
- Autres médias filtrants agréés par le Ministère (filtre compact)
- Autres filières agréés par le Ministère (Microstation)

EVACUATION DES EAUX TRAITEES

- Milieu superficiel :

- Fossé
- Réseau pluvial
- Réseau hydrographique superficiel (ruisseau, rivière, nom du cours d'eau)

Les rejets doivent respecter les prescriptions techniques et les normes réglementaires du l'arrêté du 21 juillet 2015.

MILIEU RECEPTEUR

- Infiltration par le sol (si manque d'exutoire): Tranchées d'infiltrations : Nombre de tranchées : Longueur de chaque tranchée :

- Milieu superficiel :

- Fossé
- Réseau pluvial
- Réseau hydrographique superficiel (ruisseau,.....)

Joindre l'étude à la déclaration

GESTIONNAIRE DU MILIEU RECEPTEUR

- Commune, Mairie de
- Privé.....Nom du propriétaire.....
- DDT Police de l'Eau
- Autres à préciser :

Autorisation du Maire ou du gestionnaire du réseau, fossé ou du cours d'eau

Je soussigné(e) Maire de la commune de, gestionnaire du
 Réseau d'eaux pluviales
 Ruisseau de

Autorise M(me) à rejeter ses eaux traitées dans le cadre de son projet d'assainissement individuel.

Ce rejet se fera à l'endroit (joint plan) et est susceptible d'être contrôlé et prélevé au frais du propriétaire. En cas de mauvais résultat, une pénalité peut être mise en place.

Signature

À..... Le : ____/____/____